

La résilience : le réalisme de l'espérance

Pendant des années, on a estimé qu'un drame personnel conduisait très souvent à une psychopathie. Or, les faits sont venus contredire ce regard pessimiste. Aujourd'hui, des chercheurs de plus en plus nombreux s'intéressent au processus qui permet à l'être humain de mener une vie relativement normale malgré des traumatismes importants. Encore mieux, il peut trouver en lui des ressources latentes et insoupçonnées qui lui permettent de transformer l'obstacle en tremplin et la fragilité en richesse.

La résilience désigne cette aptitude à s'adapter malgré les événements douloureux. Il s'agit, pour les professionnels du monde médical, social, éducatif, de comprendre cette dynamique d'adaptation positive.

Cet ouvrage donne la parole aux spécialistes de la question qui mettront en lumière les facteurs de protection, au premier rang desquels se situent les relations affectives. D'autres facteurs déterminants de la résilience seront particulièrement étudiés : la possibilité de créer des réponses positives avec son entourage, l'approche active pour mieux résoudre les problèmes, et enfin l'assurance que la vie a un sens et que ce sens est positif.

Boris Cyrulnik	Pierre-André Michaud
Lorenzo Balegno	Badra Moutassem-Mimouni
Sylvie Boët	Philippe Pedrot
Michel Born	Marie-Paule Poilpot
Maria Eugenia Colmenares	Ségolène Royal
Brigitte Delforge	Dolf Schweizer
Béatrice Deroitte	Maurice Titran
Esther Ehrensaft	Stanislaw Tomkiewicz
Anne-Aymone Giscard d'Estaing	Michel Tousignant
Tim Guénard	Maryse Vaillant
Catherine Hume	Jan Van Gils
Michel Manciaux	Stefan Vanistendael
Marie-Christine Mauroy	Bertrand Vergely



FONDATION POUR L'ENFANCE

ISBN : 2-86586-822-2
Prix : 145 F - 22,10 €



*Michel Born
Sylvie Boët*

La résilience hors la loi

Parler de « résilience hors la loi » ressemble à un paradoxe. Pour traiter cette question nous aurions pu nous référer aux auteurs qui suggèrent que la délinquance serait une manière de se protéger contre d'autres pathologies. Mais nous avons voulu traiter de la résilience touchant les jeunes à grand risque de délinquance qui ne commettent que quelques actes mineurs. Ce phénomène est lié à l'incroyable fréquence des comportements déviants à l'adolescence. Nombre de jeunes adolescents, de bonne famille ou résilients, commettent des actes hors la loi. Que signifie, alors, ce terme de résilience dans le domaine qui nous occupe ?

Michel Born, service de psychologie de la délinquance et du développement psychosocial, université de Liège, Belgique.

Sylvie Boët, chercheur, service de psychologie de la délinquance et du développement psychosocial, université de Liège, Belgique.

Certains chercheurs prétendent que 90 % des adolescents des pays occidentaux commettent des actes susceptibles de les conduire devant un juge de la jeunesse (Fréchette et Leblanc, 1987 ; Moffit, Caspi, Dickson, Silva, Stanton, 1996). Nous avons évalué, de manière plus réaliste, que 50 % des adolescents sont dans ce cas (Born, 1987). Fréchette et Leblanc parlent de délinquance exploratoire et avancent l'hypothèse que la délinquance est un épiphénomène de l'adolescence.

L'adolescence est une période de remise en question. Les processus de régulation normative sont soumis à rude épreuve. Dès lors, la généralisation de la délinquance chez les adolescents pourrait faire partie de cette mise à l'épreuve des règles : les adolescents, dans une sorte de vérification des limites et de la tolérance sociale, sondent et valident la nécessité comme la légitimité des normes.

La cible privilégiée de cette délinquance « conventionnelle » demeure les biens plutôt que les personnes. La nature des délits n'accuse pas un caractère de gravité très marqué puisque ce sont les vols bénins ainsi que les gestes d'agression impulsifs et réactionnels qui dominent. Le passage à l'acte se déroule dans un contexte hédoniste avec, comme éléments prioritaires, la recherche d'excitation, de satisfactions immédiates, d'évasion, etc. L'engagement dans la délinquance est relativement faible, celle-ci se limite soit à quelques actes accidentels, soit à un même type de délits. Il semble qu'en réalité le comportement délinquant conventionnel, bien que généralisé, soit avant tout un accident de parcours durant l'adolescence, une recherche d'expérience ou un défi qui n'affecterait pas le développement de l'individu à ce moment. Il pourrait même se révéler

utile sans pour autant s'avérer indispensable, puisqu'il permet au jeune de se confronter aux règles et à leur nécessité. D'un point de vue développemental, la conduite déviante devient inquiétante et perturbatrice lorsqu'elle persiste dans la durée et qu'une gradation est observée dans la diversité, la gravité, la fréquence et/ou la violence des faits. Une grande partie de la recherche s'est consacrée à mettre en évidence les facteurs de risque mais, depuis une dizaine d'années, un nouveau regard s'est imposé, celui de la résilience.

Celle-ci serait une capacité latente qui s'actualise lorsqu'il y a des facteurs de risque. Mais elle doit faire l'objet d'une définition plus précise en fonction des facteurs de risque auxquels un jeune est confronté et de la nature des comportements déviants auxquels il recourt. Il serait en effet mal venu de confondre norme et résilience : un jeune à faible risque de délinquance et qui présente une déviance légère et épisodique appartiendrait bien à la norme et non à la résilience. Mais cette définition n'est pas si simple à établir et la littérature nous aide peu à ce propos. En effet, Kaplan (1999) constate un manque de clarté et de consensus parmi les différents chercheurs qui se sont penchés sur le phénomène.

L'auteur pose quatre questions. Tout d'abord, la résilience est-elle le résultat de l'influence de certaines variables bénéfiques ou se révèle-t-elle un processus qui permet d'améliorer des résultats ? Une définition « résultat » serait centrée sur la nature des conséquences de tels ou tels facteurs. *A contrario*, une définition « processus » serait centrée sur les facteurs qui interagissent pour produire ce résultat et sur les interactions de ces facteurs. Deuxièmement, s'il s'agit d'un résultat, quel est-il ? En

effet, les facteurs de risque peuvent toucher de nombreux domaines et il est peu probable qu'un même individu sera toujours résilient dans tous les domaines susceptibles d'être affectés. Troisièmement, qu'est-ce qu'un facteur de risque ? Ici encore, Kaplan remarque que la nature des risques soutenus par les différentes recherches est hautement variable, de même que leur nombre et leur intensité. Quatrièmement, qu'est-ce qu'un facteur de protection ? La variabilité observée dans les définitions est entre autres liée au fait que la résilience peut être attribuée à un individu, une organisation ou une communauté et que, dans ces différents domaines, ce ne sont pas les mêmes facteurs de protection qui entrent en jeu.

Au sein du service de psychologie de la délinquance et du développement psychosocial de l'université de Liège, nous nous sommes mobilisés pour trouver un moyen de clarifier notre propre manière d'envisager la résilience, puisqu'elle constitue le point central d'une recherche longitudinale sur laquelle nous travaillons actuellement. Notre deuxième souci a été de rendre la définition de notre domaine de recherche la plus proche possible des préoccupations cliniques, afin que nos conclusions puissent être assez facilement transposables aux problèmes rencontrés sur le terrain.

Les deux premières critiques exigent une définition claire du domaine de travail. Luthar (1993) propose de parler de la résilience associée à un domaine spécifique : ainsi, on parlerait de résilience scolaire, pour un jeune qui ne manifeste pas de difficulté à l'école, de résilience sociale, pour les jeunes qui se montrent socialement adaptés et adéquats, ou de résilience émotionnelle, pour des jeunes qui ne montrent pas de troubles émotionnels

alors que l'on pourrait s'attendre à voir apparaître de telles difficultés. Bien que nous considérons que ces différents domaines sont corrélés, c'est le domaine de la délinquance sur lequel nous travaillons et dont dépendra notre définition. Nous avons opté pour une définition stricte de la résilience en délinquance, que nous distinguons de la désistance, qui est la disparition des symptômes à la suite ou non d'une intervention thérapeutique.

Au sein de notre service, une recherche récente a défini clairement ce que représente, pour nous, le concept de résilience :

Le jeune résilient est un jeune qui, malgré une exposition à un grand nombre de facteurs de risque, n'a commis que quelques actes délinquants mineurs et sporadiques. La résilience serait due à des facteurs qui permettent à l'individu de résister aux facteurs de risque, c'est ce que nous appelons couramment « les facteurs de protection ».

Cette définition répond clairement à la première question de Kaplan, puisque nous considérons la résilience comme un résultat et non un processus.

Elle postule que la résilience n'a pas de connotation stricte et rigide qui exigerait qu'un jeune résilient ne commette aucun acte dit « déviant ». En effet, comme nous l'avons vu, si nous avions voulu soutenir ce niveau d'exigence, nous aurions rencontré bien des difficultés pour trouver de tels sujets. Se pose alors la question de la définition des facteurs de risque et de protection. Quand un jeune peut-il être considéré à haut risque de délinquance et quels sont les facteurs qui peuvent le protéger de ce dérapage ?

Un facteur de risque est un élément de l'environnement familial ou élargi du jeune, ou propre à lui-même,

susceptible d'augmenter la probabilité d'apparition de comportements déviants. Au niveau familial, nous ne citerons qu'un manque d'implication et de surveillance, un climat familial conflictuel, une adoption de conduites déviantes par les parents et la rupture du couple parental. Au niveau individuel, nous pouvons parler de la turbulence précoce et persistante, de facteurs neuropsychologiques, de difficultés intellectuelles ou encore de l'inadaptation scolaire. Ces éléments ne se suffisent pas à eux-mêmes et nous rejoignons l'avis de Ronkä et Pulkkinen (1995), selon lesquels c'est, bien souvent, l'accumulation de facteurs de risque au cours du développement qui mène à une accumulation de problèmes dans le fonctionnement social. Au sein de notre service, nous avons généralement considéré qu'un jeune à hauts risques était un jeune soumis à au moins quatre facteurs de risque puissants, c'est-à-dire quatre facteurs statistiquement reconnus pour leurs conséquences néfastes sur la socialisation et l'adaptation à l'adolescence. Une addition de facteurs est prise en compte dans les recherches empiriques, alors que dans des cas particuliers il n'est pas exclu qu'un seul facteur soit déterminant.

Les facteurs de protection se rapportent à différents éléments environnementaux ou personnels qui protégeraient l'individu contre l'effet de stress variés et l'empêcheraient ainsi de développer une grave conduite d'inadaptation sociale (Born et Hélin, 2000). Il peut s'agir de l'attachement à la famille et de l'implication au sein de celle-ci, de la supervision parentale, des règles ou des punitions mises en œuvre par les parents. L'estime de soi, l'intelligence, l'autocontrôle peuvent aussi s'avérer de solides facteurs de protection. Enfin, le réseau

social extérieur à la famille pourrait aussi aider le jeune à résister aux influences néfastes de son environnement.

Comme nous pouvons le constater, la véritable difficulté est qu'un même facteur peut parfois être pris comme risque et parfois comme protection, puisque les individus se situent généralement sur un continuum. Se trouver sur l'un ou l'autre côté de ce continuum change la polarité de la variable.

Prenons l'exemple évident des liens familiaux. Il n'est plus à démontrer qu'un manque d'implication et d'attachement au sein de la famille constitue l'un des facteurs de risque les plus importants. Mais il n'est plus à démontrer non plus qu'une implication et un attachement sains à la famille peuvent se révéler des facteurs de protection efficaces permettant au jeune de n'émettre que des faits de gravité moindre.

Kaplan a observé que, généralement, le choix du chercheur se faisait de manière arbitraire et nous pensons avoir trouvé une solution alternative à cet arbitraire. En effet, notre hypothèse serait qu'il n'existe pas une résilience commune à tous les individus et à toutes les situations mais plutôt plusieurs résiliences, chacune spécifique à un ensemble de facteurs de risque. Dans nos recherches donc, il s'agirait de déterminer dès le départ un ensemble de facteurs de risque, une configuration de risque, et de chercher, non seulement chez le jeune mais également dans son environnement, ce qui le protège, ce qui l'empêche de commettre des actes déviant graves et fréquents.

Dans un tel contexte, la résilience n'est pas une recette miracle, ni un nouvel outil de classification des jeunes, mais bien une conception qui va nous permettre d'aider les jeunes qui n'ont pas encore trouvé le moyen

de résister au stress auquel ils sont soumis. En mettant en lumière ce qui a permis à un jeune de rebondir dans la difficulté, nous pourrions avoir une idée de ce sur quoi travailler pour aider celui qui n'a pas encore trouvé son propre tremplin.

Les premiers résultats de la recherche longitudinale sur laquelle nous travaillons actuellement permettent d'éclairer notre propos. Notre échantillon se compose de 353 enfants que nous suivons depuis leur naissance, en 1989 ; ils sont donc âgés aujourd'hui de 10-11 ans. Nous avons pu mettre en évidence quatre configurations de pratiques éducatives familiales en interaction avec le tempérament de l'enfant, et ce, entre 3 mois et 3 ans et demi.

Configuration 1 : le « parenting » liant sans particularité comportementale de l'enfant. Les mères manifestent beaucoup d'implication envers leur enfant, peu de discipline et de punition et, petit, l'enfant ne semble pas poser de problème majeur.

Configuration 2 : le « parenting » structurant sans particularité de tempérament de l'enfant. Les mères ont, ici, posé un cadre très précis et très clair dès le plus jeune âge de l'enfant, qui ne pose pas de problème apparent.

Configuration 3 : le « parenting » intuitif avec des enfants qui montrent certaines particularités comportementales. Il s'agit de mères qui réagissent de manière intuitive aux comportements plus perturbateurs de leur enfant. Elles usent de plusieurs modes d'intervention sans se fixer sur un en particulier.

Configuration 4 : le « parenting » intellectualisant, sans particularité comportementale des enfants. Ici, les mères

utilisent le langage en abondance, et ce, quand elles jouent, réprimandent ou surveillent leur enfant.

Nous avons pu observer que les enfants les plus turbulents à 3 ans et demi, 5 ans et 10 ans se retrouvent essentiellement dans les configurations 1 et 3 (liant/intuitif). La configuration 3 semble être particulièrement à risque car elle rassemble aussi la moitié des enfants qui présentent des capacités intellectuelles plus faibles.

Donc, dans une démarche ultérieure, il nous semble qu'il serait intéressant de nous pencher sur les cas de résilience dans cette configuration dite « intuitive ». En comprenant la résilience des enfants qui y ont été élevés, il pourrait nous être plus facile de discerner comment aider les autres enfants en souffrance relevant de cette configuration.

Nous pouvons donc constater qu'une telle analyse de la situation permet aussi de nous rapprocher des préoccupations cliniques. Les cas cliniques qui suivent développent les éléments de résilience que nous avons pu mettre assez clairement en évidence dans nos recherches.

Un premier cas clinique peut être illustré par la situation de Gérard et de sa sœur Morgane. Ces deux jeunes gens ont grandi dans un milieu plutôt chaotique. En effet, leur mère a vécu avec leur père jusqu'à ce qu'ils soient âgés de 7 ans – un père sans foi ni loi. Elle s'est ensuite mise en ménage avec le père de son troisième enfant jusqu'à ce que celui-ci, Daniel, soit, lui-même, âgé de 7 ans. Ensuite, elle a vécu avec d'autres hommes. Depuis leur naissance, ces enfants ont connu séparation et abandon. Ils ont passé des périodes avec leur mère et des périodes tantôt avec leur père ou avec les grands-

parents, ou encore dans d'autres foyers accueillants, tout cela au gré des lieux et des modalités de « travail » de leur mère. Ce qui semble avoir protégé Gérard et Morgane, c'est d'avoir, malgré tout, eu une prime enfance passée dans un milieu relativement stable, même si celui-ci s'est fortement dégradé par la suite. Les relations de Gérard avec sa mère s'avèrent bonnes et marquées par une clarté de la fonction éducative qui fut possible tant qu'il y avait un père clairement présent dans le ménage, c'est-à-dire jusque 16 ans pour Gérard.

Le petit frère, Daniel, n'a pas eu la même chance et il est fréquemment arrêté pour vol de voitures et arrachage de sac. Il n'a bénéficié de la présence d'un père que jusqu'à l'âge de 7 ans. Ses relations avec sa mère sont quasi fusionnelles. Elle a avec lui des relations d'égalité, de copinage ; elle lui confie tout. Elle dévalorise constamment son père à ses yeux. Celui-ci est violent et alcoolique, il a également abandonné et rejeté son fils à divers moments et, actuellement, il privilégie nettement les enfants de sa nouvelle femme.

En comparant ces deux frères, on peut observer que dans un environnement familial marqué par une structure chaotique, des difficultés matérielles et une ambiance parentale difficile, ce qui semble pouvoir protéger un enfant des dérapages déviants, c'est, non seulement la présence réelle d'un père durant la prime enfance et le début de l'adolescence, mais aussi des relations claires et empreintes de caractéristiques éducatives avec la mère. Ce qui ressort de ce cas c'est l'importance de l'équilibre dans les liens : ceux-ci sont indispensables, certes, et il est primordial que les relations avec un père soient effectives. Mais il est aussi essentiel que les relations avec la mère demeurent dans les limites des rela-

tions parents/enfants et qu'elles ne s'étendent pas à une autre nature, sans quoi le jeune risque de manquer de repères et de limites.

La deuxième situation que nous allons aborder est un autre cas clinique. Les facteurs de risque qui entourent la famille qui nous occupe sont importants : parents de santé fragile, famille nombreuse (onze enfants), immigrée et de statut socio-économique assez faible ; parents peu intégrés dans le pays d'accueil, habitant dans un quartier défavorisé. Ce qui semble avoir préservé les enfants de cette famille c'est la transmission des valeurs, ainsi que l'enracinement religieux et moral inculqué par des parents très croyants, qui pratiquent leur religion et gardent, grâce à elle, de fortes attaches culturelles. Les enfants ont encore bénéficié du système éducatif en cascade qui s'instaure assez souvent dans les familles nombreuses. Et comme pour démontrer la grande efficacité de ces éléments, le dernier-né, Sam, qui n'a pu bénéficier de ce système, est placé pour agression en bande contre un jeune. Il a déjà eu affaire à la police pour vol à l'étalage et une autre agression en bande. La famille évite systématiquement de responsabiliser le jeune et rejette la responsabilité sur l'école et les problèmes d'intégration, à l'exception du frère aîné. Ce dernier a eu la garde de Sam alors qu'il posait des problèmes par ses mauvaises fréquentations dans le quartier. Le frère aîné admet qu'il n'a pu remplir sa mission faute d'un suivi étroit. Il semble que ce soit bien ce manque de contrôle qui ait amplifié la dérive de Sam qui, dans cette autre ville, s'est associé à des pairs délinquants, a négligé sa scolarité et adopté des conduites violentes. Tout se passe comme si toutes les influences protectrices s'étaient usées au fil de la succession des enfants. On

peut donc observer ici l'importance de l'effet protecteur d'un contrôle cohérent et de l'enracinement religieux au sein de familles nombreuses, immigrées et de statut socio-économique faible.

Enfin, nous trouverons d'autres éléments de résilience dans une recherche empirique effectuée au sein de notre service en 1997. Nous avons mis en évidence qu'il pouvait aussi exister de la résilience au sein des institutions de protection de la jeunesse. Les jeunes de l'échantillon étaient des jeunes judiciairisés et il peut paraître paradoxal de parler de résilience dans une telle population. Pourtant 7 % des sujets s'avèrent de vrais résilients. Il s'agit d'adolescents qui, confrontés à au moins quatre facteurs de risque sérieux, ont conservé une déviance peu grave et peu fréquente par rapport à ce que nous aurions pu attendre.

Nous sommes parvenus à mettre en évidence plusieurs facteurs de protection autres que des facteurs familiaux. Ces jeunes ont vécu dans une famille instable, à faible revenu et faibles antécédents socioculturels. Ils ont grandi dans un quartier qui favorise la délinquance et leurs parents étaient eux-mêmes souvent déviants. Ces jeunes n'ont pu, à l'instar des enfants de nos deux premiers exemples, bénéficier de la protection souvent procurée par l'attachement, l'implication ou encore le contrôle de la famille. Ils ont donc dû trouver ailleurs la protection que la famille ne pouvait leur apporter. Dans un tel contexte familial, il semble que des caractéristiques propres à l'individu et/ou au support social dont il peut bénéficier peuvent se révéler de puissants protecteurs. En effet, ces jeunes se montrent plus matures et moins agressifs, ce qui traduit un self-control suffisant, lequel permet une meilleure adaptation aux contraintes

sociales et matérielles et une meilleure acceptation des normes de l'institution. Ils sont plus capables d'établir des relations signifiantes avec l'adulte et bénéficient de relations stables et positives en dehors de la famille nucléaire. Enfin, ils sont moins souvent membres d'un groupe de pairs de leur âge et n'essaient pas d'imposer leurs idées à ces derniers. Pour ces jeunes, le placement présente souvent un effet positif sur leur développement personnel. Ils peuvent fréquemment y trouver des personnes ressources extérieures à la famille. Dès lors pour eux, comme pour le personnel, le placement est vécu avec satisfaction.

À travers ces trois exemples, nous venons de voir l'utilité de l'analyse par configuration de variables. Malheureusement, ces recherches ont été établies avant que nous ne parlions d'une telle analyse et nous avons été contraints de traduire les résultats que nous avons obtenus pour notre propos. Certaines informations sont manquantes et auraient pourtant été nécessaires pour répondre aux exigences de l'analyse en configuration de variables. C'est le cas du réseau social et des caractéristiques propres aux jeunes dans le premier cas. Dans le deuxième cas, on peut aussi remarquer l'absence de données sur le jeune lui-même. Enfin, dans la troisième recherche, des informations précises sur le milieu du jeune, son réseau social et ses caractéristiques propres autres que le self-control font défaut. Néanmoins, les différences entre les scénarios, en terme de risque, ont pu mettre en évidence l'efficacité de différents facteurs de protection selon les cas. Nous voyons donc que tous les facteurs protecteurs ne sont pas efficaces de la même façon dans toutes les situations de risque.

Dans le premier exemple, face à un manque de structure au sein de la famille et une instabilité dans la vie affective de la mère, ce qui semble pouvoir protéger un jeune de la délinquance c'est de conserver des relations équilibrées avec leur mère et d'avoir un père présent à la maison pendant la prime enfance et le début de l'adolescence. Le deuxième exemple met en évidence qu'un attachement, apparemment sain, ne suffit pas à protéger un jeune de famille défavorisée, immigrée et mal insérée, puisque ce qui paraît avoir surtout protégé les frères et sœurs de Sam c'est le contrôle et l'enracinement religieux. Enfin, notre troisième exemple révèle des caractéristiques protectrices propres à l'individu : l'efficacité du self-control du jeune peut lui permettre de faire face au manque de soutien de la famille.

Quels sont les apports cliniques de ces trois analyses ?

En premier lieu, une situation telle que celle de Gérard et Daniel attire notre attention sur l'importance de réaliser des programmes de prévention de manière précoce, dans les écoles primaires, voire maternelles, et si possible avec les familles. Mais ce genre d'intervention est loin d'être aisée et il serait utile de se demander comment les travailleurs sociaux pourraient travailler à la réinsertion d'un jeune comme Daniel. Il semble que les entretiens familiaux sont susceptibles ici d'être efficaces : aider Daniel et sa mère à interagir sur un mode plus équilibré s'avère essentiel au bien-être de ce jeune. D'autre part, ce dont il a probablement le plus manqué durant son enfance c'est de limites et de repères clairs et, là, le personnel de son institution peut, à nouveau, se

révéler très compétent. Il est probable que Daniel essaiera de reconstruire une ou plusieurs relations sur un mode fusionnel comme avec sa maman. Il sera alors possible, mais non aisé, de l'aider à construire des relations plus saines pour lui et son entourage. En retrouvant des relations, un cadre et des repères clairs, il sera plus commode pour un jeune dans une situation similaire à celle de Daniel de parvenir à se réinsérer dans la société.

Le deuxième exemple met l'accent sur la supervision de l'enfant et l'implication des membres de la famille. En sachant cela, on peut se demander ce qui serait nécessaire à Sam pour rejoindre la norme. Nous savons que les parents ont tendance à déresponsabiliser Sam et sa famille, mais le frère aîné a reconnu les failles de son attitude à l'égard de son petit frère. Dans ce cas précis, un entretien avec la famille auquel les parents, Sam et ce frère participeraient, serait sans doute utile. De leur côté, les agents sociaux qui s'occupent aujourd'hui de Sam pourraient essayer de mettre en place un système de contrôle efficace, mais non rigide, où Sam serait impliqué et responsabilisé. En retrouvant un soutien actif au sein de la famille et un environnement où il est à nouveau responsabilisé pour ses actes, il est possible que Sam retrouve certains éléments susceptibles de l'aider à mettre en place des comportements alternatifs à la violence et à la déviance.

Enfin, notre troisième exemple montre que, pour certains individus, le simple fait de se retrouver quelque temps au sein d'une institution peut leur être salutaire, dans la mesure où ils y rencontrent des personnes ressources utiles à leur réadaptation. Mais nombre des jeunes concernés ne parviennent pas à bénéficier du pla-

cement par ce biais. Que faut-il faire avec ces jeunes ? Nous refusons de conclure au déterminisme de leur situation. Dans cet exemple, nous avons également montré le caractère central du self-control. Il existe aujourd'hui des approches comportementales et cognitives qui peuvent aider un jeune à trouver d'autres solutions que celles qui leur sont en général directement accessibles : la violence et l'agressivité. Born et Chevalier (1996) ont mis en évidence l'efficacité de méthodes d'amélioration des compétences de traitement de l'information. Il s'agit ici d'apprendre aux jeunes un processus de résolution de problèmes leur permettant de court-circuiter les solutions de type passage à l'acte. Le but du programme est de construire des stratégies cognitives destinées à augmenter le self-control de l'adolescent et sa responsabilité sociale. À l'issue de ce programme, les auteurs ont non seulement pu observer des acquis théoriques mais également une motivation et une préoccupation toute particulière de ces jeunes. Ils étaient capables de dire : « Il faut réfléchir quand ça ne va pas » ou : « Quand on a un problème, il faut penser et réfléchir. » À la fin des séances, certains d'entre eux demandent aussi de l'aide pour résoudre un problème personnel sur le modèle qu'on leur a appris et participent alors avec plus d'enthousiasme à son élucidation. D'autres réfléchissent spontanément selon le modèle appris lorsqu'ils sont face à une difficulté et font alors part de leurs réflexions. Des méthodes telles que celles-ci pourraient être mises en place au sein des différentes institutions et ainsi aider à obtenir des résultats plus probants.

Bibliographie

- BORN, M. 1987. *Jeunes déviants ou délinquants juvéniles ?*, Liège, Mardaga.
- BORN, M. ; BOËT, S. « Les configurations de risque comme approche de la résilience dans une étude longitudinale », *Revue québécoise de psychologie*, numéro spécial sur la résilience (à paraître).
- BORN, M. ; CHEVALIER, V. 1996. « Les approches comportementales et cognitives dans l'éducation des jeunes à conduite agressive », dans C. Lepot-Froment (sous la direction de), *Éducation spécialisée*, De Boeck, 105-128.
- BORN, M. ; CHEVALIER, V. ; HUMBLET, I. 1997. « Résilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders », *Journal of Adolescence*, 20, 679-694.
- BORN, M. ; HÉLIN, D. 2000. « La résilience de délinquance dans le contexte des relations familiales », dans J.-P. Pourtois ; H. Desmet (sous la direction de), *Relation familiale et résilience*, Paris, L'Harmattan (à paraître).
- FRÉCHETTE, M. ; LEBLANC, M. 1987. *Délinquances et délinquants*, Québec, Gaëtan Morin éditeur.
- KAPLAN, H.B. 1999. « Toward an understanding of resilience : a critical review of definitions and models », dans M.D. Glantz ; A.L. Johnson (sous la direction de), *Resilience and Development : Positive Life Adaptations*, New York, Kluwer Academic Publishers, 17-84.
- LUTHAR, S.S. 1993. « Annotation : methodological and conceptual issues in research on childhood resilience », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 34 (4), 441-453.
- MOFFIT, T.E. ; CASPI, A. ; DICKSON, N. ; SILVA, P. ; STANTON, W. 1996. « Childhood-onset versus adolescent-onset antisocial conduct problems in males : natural history from ages 3 to 18 years », *Development and Psychopathology*, 399-424.
- RÖNKÄ, A. ; PULKKINEN, L. 1995. « Accumulation of problems in social functioning in young adulthood : a developmental approach », *Journal of Personality and Social Psychology*, 69I (2), 381-391.